CAMJAC Actu'

Bulletin d'information de la commune de Camjac :

Février 2024

Vœux de M. Le Maire :

En cette nouvelle année, je tiens dans un premier temps, à saluer la disponibilité de tous les instants de l'ensemble des élus de notre commune.

Notamment auprès des bénévoles des différentes associations de Camjac et au-delà. Que de temps passé par tous à la construction du Projet Politique de territoire du Pays Ségali Communauté, ce projet partagé avec les 23 autres communes « pour un territoire uni » nous guidera jusqu'à l'horizon 2032. Mon plus cher vœu : « sachons unir nos forces autour de la Présidente Karine Clément pour atteindre les objectifs fixés. »

« On ne doit jamais remettre au lendemain ce que l'on peut faire la veille », telle est la devise des conseillers de Camjac, à respecter également par le vieux Maire que je suis !

La multiplication des chocs qui se succèdent depuis le COVID fait basculer le monde dans une nouvelle ère, l'affrontement des puissances et la logique guerrière dominent désormais le système international dont l'économie. Ainsi l'économie française est désormais reléguée à la 26ème place pour le PIB par habitant. Elle atteint ses limites. La violence se propage sur tous les continents.

Où peut-on trouver aujourd'hui l'intérêt général d'abord mondial, européen, national, communal ?

Mon premier vœu pour 2024 est de retrouver le chemin d'un projet collectif au service de l'intérêt général et ne plus rien subir ! Pour cela : affirmer les valeurs de la République, les exprimer : « Liberté, égalité, fraternité » à tous les niveaux et les vivre.

Réhabiliter et consolider le partenariat entre l'Etat, les entreprises sont les éléments les plus précieux, avec nous les citoyens : éducation, formation et réindustrialisation pour produire rapidement local.

Au niveau local, nous, les citoyens, ne sommes pas le problème mais la clé du redressement. En conséquence, je vous invite, à conduire avec nous, sans relâche et avec détermination des actions de changement, en restant attentifs à maintenir une veille constante sur les évolutions de notre environnement rural.

Mon deuxième vœu pour 2024 est de construire un programme de projets, dans la continuité, de dynamiser notre commune en préservant, avec enthousiasme, son authenticité et son identité de commune rurale.

Notre engagement : s'armer de patience et de bonne volonté pour avancer à petits pas, mais toujours en vous accompagnant le plus largement possible.

J'évoquerai parmi les acteurs locaux, d'abord l'équipe technique municipale : Carole, Joël, Régine, Péguy et Laurence que je remercie pour leur engagement quotidien auprès de tous et plus particulièrement auprès des enfants de l'école.

L'implication des élus a été précieuse cette année 2023 venant en aide complémentaire au service de l'école, elle a contribué à son fonctionnement sans interruption. Je sais pouvoir à chaque instant compter sur leur aide pour cette nouvelle année.

Nos principales réalisations 2023 sont toujours dans la même continuité et cohérence :

- La rénovation et extension de la salle des fêtes et du café associatif à Frons est en cours.
- Le plan d'entretien de la voirie est respecté ainsi que la taille des haies et curage des fossés pour un montant de 85000 euros.
- L'étude de la création de la Maison des Assistantes Maternelles à côté de la Mairie à la Croix-Rouge.
- L'étude de la première tranche de l'opération « Cœur de Village » validée.
- L'acquisition de nouveaux terrains pour un lotissement au Fraysse et l'agrandissement possible du cimetière de Camjac.
- Un nouveau contact avec l'évêché de Rodez pour permettre l'acquisition du terrain diocésain à côté de l'église de Camjac.
- Extinction de l'éclairage public la nuit avec le SIEDA. Le nettoyage des cloches de Frons et de leur habitat : le clocher !

Pouvons-nous continuer à investir dans ce contexte difficile actuel :

Oui, nous disposions de finances équilibrées au 01/01/2023 avec :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de 250000 euros,
- Un virement à la section d'investissement pour 2023 de 170000 euros,
- Des subventions reconduites sur 2023 à hauteur de 550000 euros,
- Le tout sécurisé par une trésorerie de 443513 euros.

A noter que la part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est en constante évolution et majoritairement corrélée à la progression régulière de notre population (633 habitants).

Les résultats provisoires 2023 laissent déjà entrevoir une situation financière aussi confortable qu'en fin 2022.

Mais attention ! Il nous faut respecter les principes directeurs fondamentaux : rester très vigilants sur le niveau de capacité d'autofinancement de la commune.

Par exemple, cela nécessite :

- D'optimiser les infrastructures réalisées par nos prédécesseurs, pour soulager le budget de fonctionnement. Plus le nombre de maisons construites sont raccordées à l'assainissement collectif de La Croix Rouge et mieux se portera le budget de fonctionnement. C'est aussi cela le développement durable.
- Une gestion saine de la trésorerie permet une recherche efficiente de financements (Etat, Région et Département), mais il ne faut pas oublier que tout projet génère un reste à charge pour la commune.

L'Etat et la Région ont toujours été à nos côtés, merci pour leur soutien.

Un grand merci à André At, Jacques Barbezange et Virginie Firmin pour leur soutien, nous sommes en attente d'une décision concernant le financement complémentaire pour la salle des fêtes de Frons.

Les chantiers à terminer en 2024 :

- La rénovation et extension de la salle des fêtes et du café associatif à Frons, fin prévue pour avril 2024.
- La création d'une Maison des Assistances Maternelles à côté de la Mairie : fin prévue pour Toussaint 2024.
- Première tranche de l'opération « Cœur de Village » sur Camjac et Frons : début travaux 2ème semestre 2024.
- Acquisition du terrain diocésain situé derrière l'église de Camjac : 1er trimestre 2024
- Mise en œuvre concrète de la signalétique routière du PSC.
- Mise en œuvre des actions de maîtrise des coûts d'énergie portée par le SIEDA, équipement en lampes LED pour l'éclairage public.

Si la situation le permet :

- Aménagement atelier communal de la Mouline
- Réparation du pont routier de Brucastel, en lien avec le budget communal.

La loi APER, Accélération de la Production d'Energies Renouvelables a été promulguée le 10 mars 2024. Son but : favoriser la production d'énergie renouvelable pour atteindre 33% de la consommation d'énergie en France. Toutes les communes doivent coordonner et planifier l'implantation des zones d'accélération des énergies renouvelables ZAENR prioritaires. Ces secteurs d'accélération doivent être définis pour le 31 janvier 2024. Au niveau du Conseil Municipal, nous envisageons de prévoir la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures de certains bâtiments communaux ou intercommunaux. Projets tournés vers l'autoconsommation publique, dans un premier temps. Les projets privés doivent également être recensés. Pour gagner du temps nous avons pratiqué du porte à porte pour vous solliciter de façon pragmatique et recueillir vos souhaits et projets à venir. Pour ceux que nous n'aurions pas pu consulter, nous reviendrons vers vous et un registre de concertations sera mis à disposition en Mairie. Des informations complémentaires vous seront données. Nous souhaitons que les artisans locaux puissent comme l'ont déjà fait de nombreux agriculteurs participer à ces projets. Toutes les suggestions seront les bienvenues.

Nous avons remercié chaleureusement notre Sous-Préfet, M. Christophe Burdaud pour son accompagnement auprès des élus et habitants concernant les sinistres « sècheresse » constatés sur des habitations de la commune. Ces démarches pourront aboutir à des prises en charge de certains dégâts par les assurances notamment.

Nous avons bénéficié en 2023 d'animations d'un excellent niveau aussi bien culturel, social que musical :

- Le Citron bleu en 2023 a organisé plusieurs concerts remarquables en lien avec Musique en Naucellois,
- L'APE qui soutient activement notre école.

- La Sélagine, association qui permet à chacun de s'initier à la danse traditionnelle et surtout de passer de bons moments conviviaux,

- La Gym Pilate-Cardio, tous les vendredi soir, qui a pris un vrai essor,

- La société de chasse qui contribue à l'équilibre naturel de nos forêts, et propose à la population une daube de sanglier ou chevreuil réputée.

- Los dos cloquiés, association de renommée intercommunautaire très dynamique, qui permet un vrai lien entre nos aînés et du bien vivre ensemble. (Un nouveau président à la tête de ce mouvement Gilbert Regourd qui remplace Solange Espie. Félicitations et Merci à tous les deux).

- L'association des amis des platanes, redynamisée par un nouveau bureau. Des accompagnantes, toutes aussi admirables : Claude, Marlène et Fabienne. Sans oublier nos chers résidents. Cet établissement « Les Platanes » fait l'objet en ce moment d'une attention tout à fait particulière grâce » à l'initiative du conseil Département à travers l'opération « habitat inclusif ».

- Le CSCPSC (Centre Social et Culturel) continue à œuvrer quotidiennement sur tout le Pays Ségali et a proposé dernièrement aux communes l'action ALLUR qui signifie Agence de Labellisation des Lieux Uniques de Rencontres. Mickael et Marion vont à vélo parcourir l'ensemble des communes de PSC pour aller à la rencontre des habitants. Cette action pourrait être associée à la venue à Frons de nombreux motards en découverte du Pays des Cent Vallées le Dimanche 16 Juin 2024.

- Sans oublier l'équipe TELETHON qui a permis de réaliser un niveau de don jamais encore atteint à ce jour : + de 2700 euros.

Mon 3ème vœu :

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une « Bonne année 2024, nos vœux les plus sincères, chaleureux, fraternels et solidaires : santé, réussite dans vos projets familiaux et professionnels ».

Gabriel Espie

INFORMATIONS :

Bientôt 16 ans : pensez à vous faire recenser :

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire, auprès de la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics dont le permis de conduire.

Le recensement permet également à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et citoyenneté. Il permet également l'inscription automatique du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Entretien des chemins ruraux et taille des haies :

Les communes n'ont pas l'obligation d'entretenir les chemins ruraux. Contrairement aux voiries communales dont l'entretien est une dépense obligatoire de la commune (article L.2321-2 du code général des collectivités territoriales), aucune disposition législative ou règlementaire n'impose à la commune une telle charge pour les chemins ruraux.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie.) Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent de la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. L'élagage des arbres qui empiètent sur le domaine public peut-être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Ainsi les maires sont parfaitement fondés au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

GESTION DES DECHETS :

- Déchèterie de Naucelle :

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 13h30 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00
Vendredi : 13h30 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00

Les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif sont de la compétence du Pays Ségali Communauté. Chaque année les services techniques en collaboration avec les élus communaux recherchent des solutions les plus adaptées afin de maintenir l'équilibre financier de ce service.

Dans le but de répondre au mieux à cette question, les points de collectes des déchets devraient évoluer au cours de l'année 2024.

Pour vous aider dans vos démarches administratives : France Services

FAMILLE : faire une demande d'allocation : familiale, prime d'activité, de logement, renouvellement RSA, ...

LOGEMENT et ÉNERGIES : dossier de demande de logements sociaux, chèque énergie, ...

SOCIAL et SANTÉ : créer son compte AMELI, imprimer une attestation de droit, faire une demande de complémentaire santé solidaire...

FINANCES PUBLIQUES : déclaration d'impôts, taxe habitation, taxe foncière, prélèvement à la source, paiement des amendes, ...

RETRAITE : mettre à jour votre relevé carrière, accompagnement pour votre dossier retraite et de complémentaire, prise de rendez-vous avec un conseiller CARSAT ou MSA, ...

ACCÉS AU DROIT : mise en relation avec un professionnel du droit, aide pour une demande d'aide juridictionnelle, ...

EMPLOI : création de votre compte Pôle Emploi, actualisation, rédaction d'un CV...

TITRE SECURISÉ : pré-demande de la carte d'identité, carte grise, permis de conduire, ...

Équipements bureautiques à votre disposition :

POUR :
télécharger des documents, vous aider à la rédaction de courriers, dans la constitution d'un dossier, imprimer ou scanner des documents, ...

France Services Itinérante du Pays Ségali

	Prise de rendez-vous	Contact pour suivi de dossier
	05.65.72.29.19	Éva : 07.50.64.91.78 Vanessa : 07.56.21.92.76
@	accueil@cscps.fr	franceservices@cscps.fr

FRANCE SERVICES ITINÉRANTE DU PAYS SÉGALI

Commune	Lieu	Jour - Horaire
Colombiès	**Bibliothèque** 141 rue de la Mairie	Lundi : 9h15 - 12h
Naucelle	**Centre Social et Culturel du Pays Ségali** 35 avenue de la gare	Mardi 9h - 12h / 13h15 - 16h45
Ceignac	**Médiathèque** 425 avenue de la Basilique	Mercredi : 9h30 - 12h
Baraqueville	**Centre Social et Culturel du Pays Ségali** 156 avenue du centre	Lundi et Mercredi : 13h15 - 17h Jeudi : 9h15 - 12h / 13h - 16h45 Vendredi : 9h - 12h
Moyrazès	**Mairie** Place Gilbert Sérieys	Jeudi : 9h15 - 12h
Cassagnes - Bégonhès	**Pôle Multiservices (1er étage)** 22 avenue de Lodève	Vendredi : 9h30 - 12h

Renseignements et prise de rendez-vous : 05.65.72.29.19 - franceservices@cscps.fr

Travaux et réalisations :

Les travaux commencés en 2023, se poursuivent en 2024, les projets en cours vont se concrétiser en 2024. Point d'avancement :

- **Travaux de la Salle des fêtes de Frons :**

Les travaux de la salle de Frons avancent : création d'un nouveau local cuisine, remise en état de la salle (plafonds, murs ...) changement des huisseries pour amélioration des performances énergétiques, création d'un nouveau sanitaire. La salle des fêtes sera à nouveau disponible pour vous accueillir dès le mois de mai 2024.

- **Création de la Maison des Assistantes Maternelles :**

Dans notre commune et aux alentours un manque crucial d'assistantes maternelles a été constaté. Pour y pallier, comme nous vous l'avons déjà présenté dans le précédent bulletin communal, le projet de la MAM prend forme. La maison des assistantes maternelles pourra accueillir 3 assistantes maternelles qui auront la responsabilité de 12 enfants maximum.

Le permis de construire a été déposé, les travaux devraient commencer courant 2024.

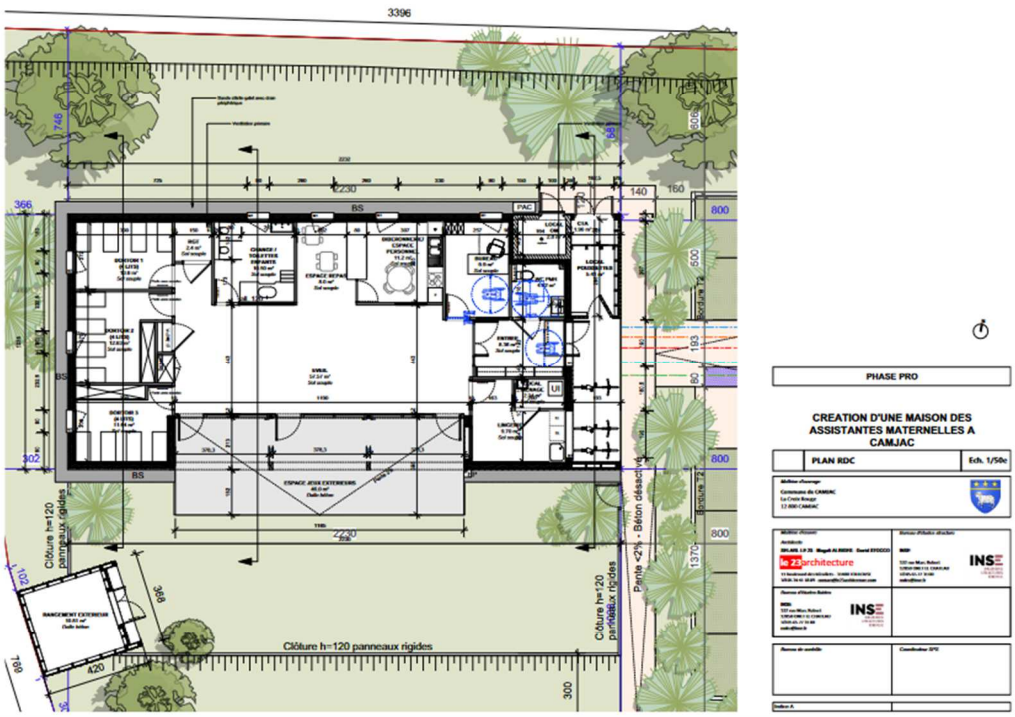

- **Opération Cœur de Village :**

L'opération cœur de village prévoit sur plusieurs années l'aménagement de l'espace autour de la mairie et de la salle des fêtes à La Croix Rouge ainsi que du centre bourg de Frons autour de l'église. Cet aménagement vise à rendre nos deux bourgs plus accueillants et de répondre à de nouvelles contraintes imposées par l'état sur la désimperméabilisation des sols. Les étapes de l'aménagement se feront en fonction des contraintes budgétaires de la commune. L'avant-projet définitif étant approuvé en conseil municipal, la demande de permis d'aménager a été envoyée par l'architecte.

Plan de l'aménagement de Frons :

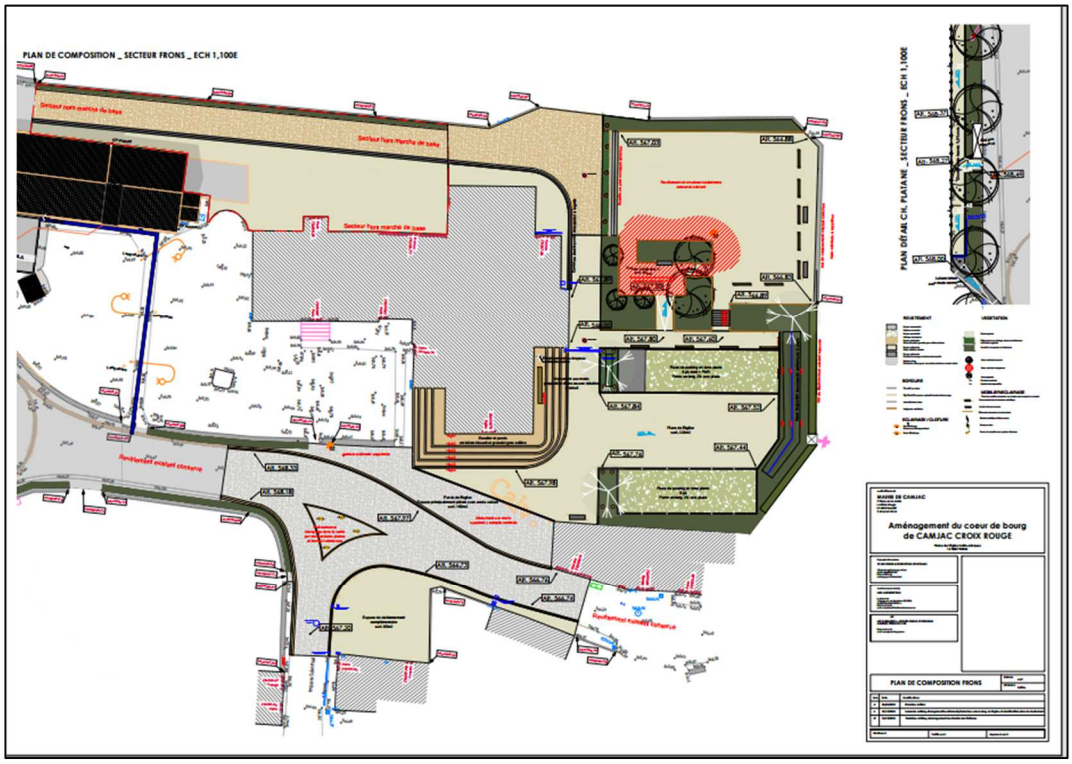

Plan de l'aménagement de la Croix Rouge :

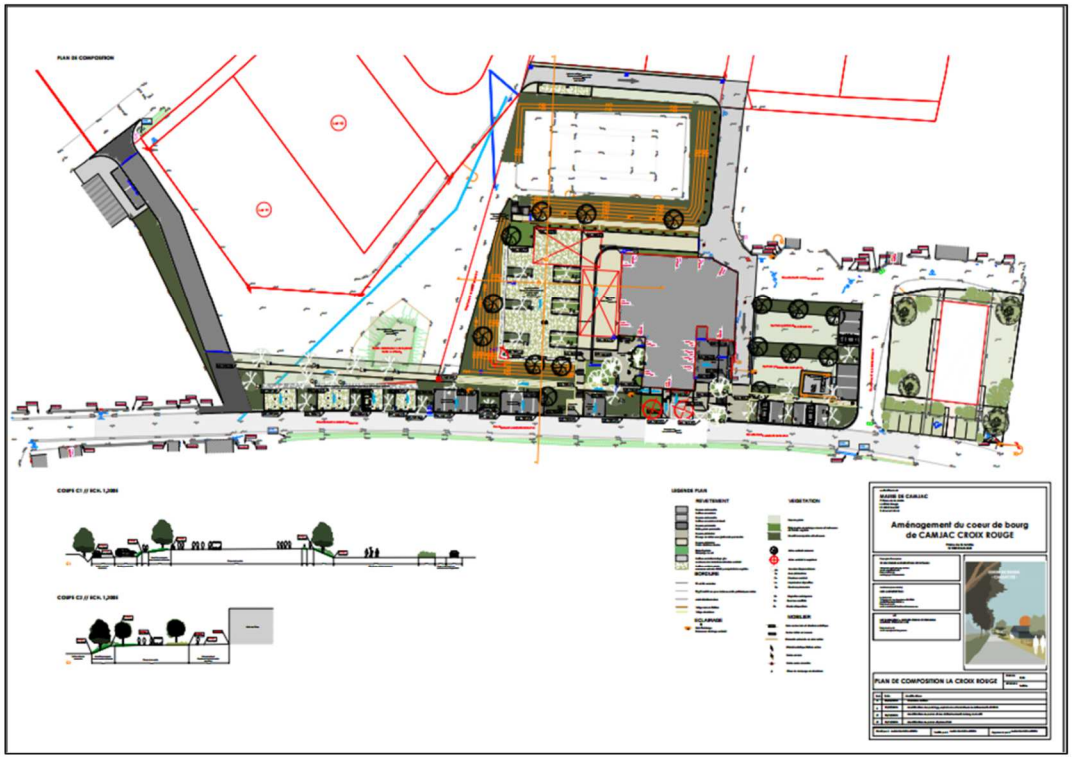

- **Entretien du Clocher de Frons :**

Courant 2023, suite à des soucis de fonctionnement des cloches de l'église de Frons, nous avons constaté des problèmes liés notamment à la propreté des cloches. Effectivement, des pigeons avaient élu domicile dans le clocher et leurs déjections nuisaient à nos cloches et aux boiseries du clocher. Le conseil municipal a donc décidé de faire appel à une entreprise pour le nettoyage du clocher, remise en état des tuiles et fermeture des accès aux pigeons.

- **Entretien de la voirie :**

Suite à une inspection de l'ensemble des ponts par les services de l'état, la mairie est dans l'obligation de remettre en état le pont de Brucastel. Suite à cette intervention, une demande de devis a été lancée pour chiffrer le montant des travaux et de pouvoir monter des dossiers de demandes de subventions afin d'essayer d'impacter le moins possible le budget de la commune.

Comme chaque année, des travaux réguliers sont effectués sur nos routes, notamment l'entretien des haies au printemps et à l'automne.

VIE ASSOCIATIVE ;

Résidence des Platanes :

L'association des amis des Platanes avec le personnel d'encadrement ont organisé plusieurs activités en 2023 :

- Le quine des résidents des Platanes qui a été un succès.
- Le repas des 10 ans de la résidence organisé par le Pays Ségali et aidé par l'association.
- Participation des résidents à plusieurs sorties récréatives en lien avec ADMR de Naucelle.
- Un lundi par mois : après-midi « accordéon » avec Benjamin Malric
- Le 8 décembre : repas de Noël avec les bénévoles et les familles des résidents.

Les activités vont se poursuivre en 2024 :

- Le quine sera reconduit.
- Un repas « Auberge Espagnole » avec amis et voisins est en cours d'organisation.

Toutes les personnes sont les bienvenues pour participer aux activités.

La résidence des Platanes bénéficie en ce début d'année 2024 d'un accompagnement collectif et d'un Projet de Vie Sociale Partagée.

Un dossier de candidature de Pays Ségali Communauté a été déposé le 19 octobre 2023 en réponse à l'appel à projet lancé par le Conseil Départemental de l'Aveyron et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie au titre de l'opération « Habitat Inclusif ».

Le 7 décembre 2023, Julie GARES, chef de projet « Petites Villes de Demain » du Pays Ségali Communauté et Gabriel ESPIE, Vice-Président du Social et Culturel PSC, ont échangé avec les services départementaux afin d'apporter des précisions quant au public accueilli dans cet habitat situé à Frons. Ces éléments ont pu rendre éligible cette résidence à la démarche proposée.

Le 3 février 2024, Karine CLEMENT, Présidente du PSC, nous informait avec enthousiasme que le dossier avait été retenu et bénéficierait du dispositif « Habitat Inclusif ».

Ce lieu devient privilégié puisqu'il offre à nos aînés un outil de bien-être épanouissant, véritable exemple de résidence au sein de laquelle la vie peut être belle pour un coût très modéré. Ainsi des moyens financiers supplémentaires vont permettre pendant les 7 ans qui viennent d'envisager de nouvelles actions, animations, sorties etc. (Elle a tout d'une grande !)

Cette résidence des Platanes, située au cœur d'une campagne préservée dans ce charmant petit village est située, rappelons-le, à 5 minutes de l'échangeur de la 2x2 voie de la RN 88.

Julie GARES accompagnée d'Isabelle SUDRES, directrice, et du personnel (Claude, Marlène et Fabienne) ont mené à bien l'élaboration de ce dossier.

Les résidents des Platanes ont pu exprimer leurs souhaits et donc participer à la co-construction du projet. 14 nouvelles possibilités d'actions ont été envisagées et seront mises à leur disposition en toute gratuité. A titre d'exemples, nous citerons : coiffure, naturopathe, musique, loisirs créatifs, chef cuisinier, marche nordique, abonnement à la presse locale, café associatif, sorties diverses, etc

L'Association « Les Amis des Platanes » sera un partenaire en soutien des animatrices car elle se saisira également de ce dispositif. Il répond parfaitement aux attentes des nouvelles générations de retraités : vivre ensemble, libre choix des activités, lien social intergénérationnel.

Nous, habitants de Camjac, nous nous devons de valoriser dès aujourd'hui par nos réseaux d'informations, l'existence de ce nouvel habitat de type alternatif.

Bon vent à cette résidence ainsi dotée du meilleur accueil pour de nouveaux résidents

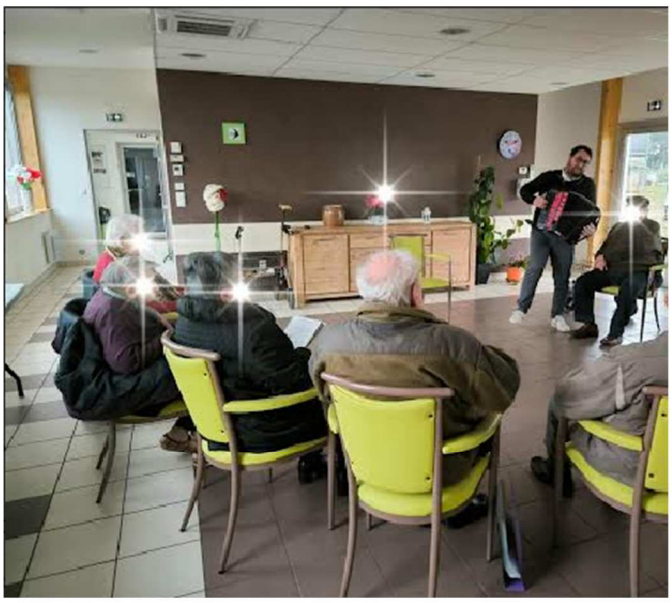

JEUX EN PAYS SEGALI :

Samedi 2 septembre 2023, se sont déroulés les Jeux en Pays Ségali pour la 3ème édition.

C'est à Colombiès que 19 communes du Pays Ségali Communauté se sont retrouvées pour s'affronter, dans une ambiance chaleureuse, autour de diverses activités sportives soit 380 compétiteurs.

Notre commune a remis en jeu son trophée remporté lors de la dernière édition organisée à Naucelle.

Notre valeureuse équipe n'a malheureusement pas réussi à ramener le trophée pour une seconde fois mais a terminé à une très brillante seconde place !

Félicitations à tous les membres de notre équipe !

DEMOGRAPHIE 2023 :

Naissances :

Le 26 mai 2023 à Rodez, **BOUFRIDI Yanis**, Aymen, de Mourad BOUFRINI et Nadia ZAHAF.

Le 10 septembre 2023 à Rodez, **MALPEL Arthur** de Timothé MALPEL et Anne-Sophie GINESTET.

Le 15 octobre 2023 à Rodez, **MOLINIE Baptiste**, Bernard, Vivian de Benoît MOLINIE et Marie-Ange ALARY.

Mariages :

Le 20 mai 2023 de RADOVANOVITCH MILANKOVITCH Laurent et LACAN Marie-Laure.

Le 16 septembre 2023 de GAYRAUD Jérémy et BERRA Maëlle.

Décès :

Le 19 mars 2023, Mme REY Henriette née DELTORT de La Boule

Le 20 mars 2023, M. BOUSQUET André de La Peysierette

Le 5 mai 2023, Mme CROZES Odile née Malgouyres de La Croix Rouge

Le 17 juin 2023, M. Gil Elie de La Trémolède

Le 19 juin 2023, M. LACAN Marcel de Frons

Le 7 juillet 2023, Mme LACOMBE Suzanne originaire de Frons

Le 7 août 2023, Mme REYNES Monique originaire du Lac Blanc

Le 7 septembre 2023, Mme RICHET Colette née LAVERGNE de La Peysierette

Le 1er novembre 2023, M. GASPERINI Patrice de La Croix Rouge

Le 13 novembre 2023, Mme NGUYEN Odile née MEREL de La Croix Rouge

Le 28 novembre 2023, M. BESSET André originaire de Pouzols

Le 04 décembre 2023, Mme DE BOUSSIERS née DEWINTER du Fraysse

Le 15 décembre 2023, Mme REYNES Juliette née DOUMEIZEL du Lac Blanc

HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE :

Extrait d'un texte écrit par Mme Mariette Leclaire, vous pouvez retrouver l'intégralité sur le site internet de la Mairie de Camjac.

Les boiseries de l'église Saint-Jacques de Frons, commune de Camjac en Aveyron.

Le voyageur est toujours étonné de découvrir lors de la visite des villages et hameaux rouergats la richesse des églises si chères aux cœurs des habitants confrontés parfois aux difficultés d'entretien. Malgré des changements (excessifs parfois), elles abritent encore les richesses d'un passé, fruits des artisans locaux et de la pugnacité des paroissiens de toutes classes sociales. C'est le cas pour l'église de Frons placée sous le vocable de Saint Jacques (photo1) et construite en1848.

Cette représentation de Saint-Jacques est située sur la gauche du magnifique autel (photo 2) qui orne tout le fond du chœur de l'église de Frons. Le site internet de la mairie de Camjac nous dévoile le nom de l'ébéniste qui l'a réalisé: Xavier Jean Jean de la Selve en 1857. Découvrons un peu cet artisan du 19e siècle. Son village natal est connu pour sa commanderie des Templiers puis des Hospitaliers, mais aussi pour ses verreries, son industrie de la toile de chanvre, et ses deux foires annuelles renommées qui cesseront à la révolution. Sa première réalisation reconnue est le meuble de la sacristie de l'église de La Selve en 1849 dont il sera fabricien en 1854. Vient ensuite ses deux premiers grands chantiers :

- en 1857 les boiseries de l'église de Frons, autel, chaire à prêcher, stalles et certainement l'autel de la Vierge dans la chapelle de droite.

- à une date inconnue, le mobilier de l'église Saint-Blaise de Lugan (ancienne chapelle du 12e siècle de la Commanderie des Hospitaliers sise dans ce village près de Montbazen) qui est pratiquement identique.

Sur ces deux sites avec les paroissiens il a choisi la chaire de style Louis XVI (4) dit "verre à pied" (photo 3) pour celle de Frons (photo 4) et une cuve terminée en cul de lampe à Lugan (photo 5), ces deux meubles religieux ont perdus leur abat voix et leur dossier. Sur les panneaux formant la cuve des chaires sont sculptés les quatre évangélistes: Marc et le lion, Luc et le taureau, Mathieu soulevant l'enfant ailé, Jean et l'aigle. Ils apparaissent dans une niche dont le haut représente une coquille comme celle que l'on distingue sur l'autel au-dessus de Saint Jacques (photo 4,) et des guirlandes de roses. Sur le retable du cœur figure (photo 2) un grand crucifix entouré de la résurrection du Christ et de deux anges agenouillés (au sommet). A gauche on découvre Saint-Jacques (photo 1), et à droite Saint-Jean-Baptiste (dont le bras droit accidenté a été mal replacé). Le tout est agrémenté de décors végétaux bibliques: roses, pampres de vigne et raisins, figues, gerbes de blé ainsi que des chérubins finement sculptés que l'on retrouve aussi sur le tabernacle (photo 6) où apparait le pélican et ses petits, symbole de l'amour du Christ.

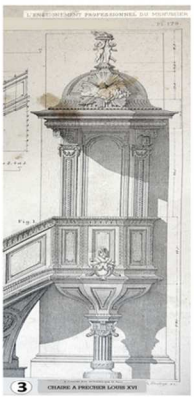

Sur l'autel déplacé au centre du chœur, sont représentés : le Christ en « bon pasteur » avec à sa gauche Saint-Pierre et un personnage féminin non identifié peut être Sainte Barbe, et à sa droite Saint-Paul et Marie-Madeleine (photo 7). L'autel dédié à la Vierge (photo 8, chapelle de droite) est certainement de la main de Xavier Jean Jean car de nombreuses similitudes sont visibles avec les deux retables du 19e siècle de l'église de Lugan (5) (photo 9, autel de Sainte-Anne et sa fille Marie) : colonnes torsadées entourées de pampres de vigne, guirlandes végétales de fleurs et fruits (les mêmes que sur le maître autel), chérubins...

Ces sculptures luxuriantes se retrouvent aussi sur la table de communion de Frons (photo10), et semblent être les prémisses d'un nouveau style de boiseries du maître ébéniste Xavier Jean Jean. On les retrouve un peu partout dans certaines églises du Rouergue et se sont les plus connues (photo 11: table de communion réalisée en 1860 pour l'église de La Selve transformée en autel (6)). Le mobilier de l'église Saint-Jacques de Frons est complété par quelques stalles et une chaire curiale de facture simple, un meuble de sacristie sobre mais élégant, et un chemin de croix. Xavier Jean Jean mettra en pratique son nouveau style de sculptures (photos 10, 11) par la suite dans d'autre églises pour l'instant nous en connaissons sept :

- chaire de Sauveterre-de-Rouergue (photo 12) pas de date de réalisation connue (7),

- 1864 année très studieuse: il créera dans son atelier un autel pour l'église de Bégon (commune de La Selve) (8), et pour 1260 francs (fabrication et livraison) la grande chaire de La Roque-Fayet (2), (photo 13),

- en 1865: sa chaire pour l'église de Monteils (dans la vallée de l'Aveyron) aura une médaille d'or (9)

(photo14) et les stalles aux parcloses et miséricordes finement décorées de l'église de La Roque-Fayet coûteront aux paroissiens du village la somme de 3000 francs.

- la chaire de Peyrusse le Roc faite en 1870 a malheureusement disparue (10),

- 1875 réalisation du maître-autel de La Selve,

- L'église Saint-Nazaire de Peux et Couffouleux possède une chaire réalisée en 1883 de style « verre à pied » identique à celles citées ci-dessus, mais nous n'avons aucun document écrit confirmant le nom de son créateur.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont reçus ou aidés.

Texte rédigé en janvier 2024 par Mariette Leclaire, photos d'André Leclaire.

(1) Daniel Crozes, « Camjac à travers les siècles », www.camjac.fr

(2) Recherches personnelles aux Archives Départementales de l'Aveyron, 3E état civil, cahiers de recensement, notaires, et généalogiques sur les familles Jean, Bousquet, Goulesque, Barthes, Saussol, Trouche., Séries Cultes 5 V 29.

(3) ADA série Notaires, Me Vigroux de la Selve, 3 E13654 contrat de mariage.

(4) Roubo André Jacob, "L'enseignement professionnel du menuisier" pl. 178, Maison de la Mémoire 12 Saint-Affrique.

(5) www.lugan.fr

(6) A.Serin, « Les cahiers de l'abbé Labit », www. laselve.net/histoire.

(7) Brochure paroissiale sur l'église de Sauveterre-de-Rouergue disponible à l'entrée du monument.

(8) Site internet : patriminots.com/post/balade-en-aveyron-laselve-village-templier.

(9) Informations de J.F. Miquel de Monteils 12200.

(10) Renseignement donné par Monsieur Andrieu archiviste à l'évêché de Rodez.

(11) Il faut noter que la première épouse de Jean-François, Henri Barthes ébéniste à La Selve, Françoise, Sophie, Marie-Candie Bousquet, est une nièce de Marie Justine, Melanie Goulesque l'épouse de Xavier Jean.

Bulletin rédigé par : Mairie de Camjac – Directeur de publication : Gabriel Espie

Rédigé, imprimé et distribué par nos soins